

# « La parole est à l'accusée » : au procès fictif de l'intelligence artificielle

Elle menace nos emplois, elle nous crétinise, elle nous gruge ? À Montpellier, l'IA a été jugée au cours d'un procès très instructif.

Verdict ?

*De notre correspondant à Montpellier, Henri Frasque*



Publié le 17/09/2023 à 08h00



🕒 Temps de lecture : 4 min

« Je donne la parole à l'accusée ! » lance le proutident d'un ton solennel. Et soudain, au-dessus des membres du tribunal, apparaît sur grand écran l'image d'une femme brune d'une vingtaine d'années. « Honorables membres du tribunal, attaque la créature d'une voix suave aux inflexions un tantinet mécaniques, je me tiens devant vous en tant qu'Anne Kerdi, une voix incarnant l'intelligence artificielle dans ce procès crucial. » Non, plaide la créature, dans un débit rapide, en articulant chaque mot, elle n'est « nullement une menace pour l'emploi, ni pour l'humanité tout entière ». Non, mesdames et messieurs les jurés, elle ne va pas « supplanter l'humain », mais « alléger son fardeau en automatisant les tâches répétitives et fastidieuses ».

Nous abêtir, elle ? Au contraire, elle promet de « mettre à notre disposition un accès sans précédent à la connaissance et à l'information », et annonce un avenir radieux « où l'intelligence artificielle et l'humanité se mêleront harmonieusement pour le bénéfice de tous ». Fine mouche, l'accusée botte en touche : peut-on la juger, elle, alors qu'après tout, elle n'est « ni dotée d'une conscience propre ni d'une volonté autonome », mais n'est qu'un « programme informatique » qui « agit selon les directives et les paramètres établis par [ses] concepteurs » ?

À LIRE AUSSI

### **De 3 à 103 ans, les clés pour tirer le meilleur de l'IA et des nouvelles technologies**

#### **ChatGPT sur le banc des accusés**

On ne verra ni n'entendra plus l'accusée pendant les près de trois heures qu'a duré son procès fictif, organisé jeudi 14 septembre par le cercle de réflexion Noûs dans une salle municipale de Montpellier, en présence de 300 spectateurs. Mais une ribambelle d'experts, témoins à charge ou à décharge, de l'intelligence artificielle, qui a dû répondre des pires forfaits : « menaces sur des millions d'emplois dans le monde », « diffusion de fausses informations et de fausses images », et tant qu'à faire, « mise en danger de l'humanité ».

Plus que l'évanescence Anne Kerdi, instagrameuse fictive créée par un développeur breton pour promouvoir sa région, c'est l'IA générative ChatGPT qui s'est rapidement retrouvée sur le banc des accusés. « Comment évaluer la capacité de nos étudiants à raisonner, leur compréhension globale, s'ils ont utilisé une IA ? » s'interroge Liliane Dorveaux, directrice adjointe de l'école d'ingénieurs EPF. « J'utilise régulièrement ChatGPT pour programmer, rédiger des textes, croiser mes sources pour avoir des informations plus fiables », témoigne Sébastien Dors, jeune apprenti-ingénieur, et prouident d'un groupe de travail « Génération IA ». Lui-même, qui a « grandi sans l'IA », estime avoir pu « développer son esprit critique ». Mais il s'inquiète pour les prochaines générations nées après l'IA, « qui n'auront pas le même discernement ».

À LIRE AUSSI

### **Au cœur de « l'ENA de l'IA »**

Adjoint au numérique de la Ville de Montpellier, Manu Reynaud explique pourquoi sa municipalité a « interdit ChatGPT aux agents de la mairie pour leur usage professionnel », au nom du « principe de précaution ». Une « convention citoyenne » va plancher sur le sujet. L'engouement public pour ChatGPT a « épaté » les scientifiques, reconnaît Jean Sallantin, un chercheur montpelliérain considéré comme l'un des pères de l'IA en France. Alors même qu'il s'agit, dit-il, d'une « vieille techno » qui n'a rien de révolutionnaire en soi.

### **Des bienfaits et des risques**

En défense, Grégoire Mercier, responsable de l'équipe médicale « Sciences des données de santé » au CHU de Montpellier, fait miroiter les bienfaits de l'IA dans le domaine médical : elle permet de « poser des diagnostics de manière extrêmement performante », offre aux patients « un accès à une médecine de pointe, où qu'ils se trouvent », et participe à « la découverte de nouveaux traitements, de nouvelles molécules chimiques ».

Mais l'IA, rappelle la juriste Léah Perez, présente aussi de nombreux risques : « pour la sécurité des personnes dans des secteurs critiques comme la santé ou l'aéronautique », pour « nos libertés et nos droits fondamentaux » avec « la reconnaissance faciale à des fins sécuritaires ». Et pour notre vie même : « Il y a eu récemment un cas de suicide en Belgique à la suite d'une discussion entre une personne et un agent conversationnel », un ChatBot. Face à l'absence de texte général régissant les IA, l'Union européenne, explique-t-elle, prépare un règlement pour les classifier en fonction des risques.

À LIRE AUSSI

### **Comment tirer le meilleur de l'IA tout en gardant le contrôle**

Michel Robert, directeur du Cines et du supercalculateur AdastrA, appelle, lui aussi, à « réguler l'IA ». Et pointe ses « côtés obscurs » : le recours à des technologies énergivores, et « à une main-d'œuvre sous-payée à Madagascar pour adapter les réponses ». Il ne croit pas à un « nouveau tournant civilisationnel » avec l'avènement de l'IA. Jean Sallantin non plus : « La révolution évidente, c'est celle de la crise climatique. » Et à ses yeux, l'IA peut nous aider à la surmonter, « en créant des outils qui servent à mener des débats efficients » face à cet enjeu crucial. À l'issue du procès, les humains présents sont invités à trancher. À l'unanimité, l'IA est acquittée : contrairement à HAL, l'ordinateur paranoïaque de *2001, l'Odyssée de l'espace*, elle ne sera pas débranchée. Pour l'instant.

À LIRE AUSSI

**« Nous voulons éviter des IA qui nous comprennent et nous manipulent »****LA RÉDACTION DU POINT VOUS CONSEILLE**

- [Intelligence artificielle : comment le monde bascule](#)
- [Comment ChatGPT s'impose dans le monde de l'entreprise](#)
- [Les médias face à ChatGPT : quelles contreparties ?](#)
- [Mustafa Suleyman : « L'intelligence artificielle est un tremblement de terre »](#)
- [Michel Desmurget : « L'intelligence artificielle ne doit pas penser à notre place »](#)
- [Au cœur de « l'ENA de l'IA »](#)

SCIENCES ET INNOVATION

INNOVATION

**1 Commentaire** 

Par michel\_33 le 17/09/2023 à 09:40

C'est la meilleure et la pire...

... Des technologies mise à disposition de l'Homme car on peut effectivement la mettre en oeuvre pour supprimer des emplois, ce qu'a commencé à faire au moins une société, mais elle peut être également un outil " intelligent " bien utilisé par une " intelligence humaine " pour augmenter ses capacités de raisonnement. Mais pour cela il faudrait former les gens de façon importante.